

2020

Rapport d'activités 1^{er} semestre 2020



1. L'association CPC

La Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées (CPC) entretient un réseau d'acteurs dans le domaine de la conservation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) en Suisse.

Pour mener à bien son rôle de Plateforme centrale d'échanges scientifiques et pratiques elle réalise les activités suivantes: mise en réseau des acteurs RPGAA, prises de position lors de consultations qui concernent l'agriculture et les ressources génétiques, promotion des échanges scientifiques et pratiques, transfert de connaissances en lien avec les RPGAA, organisation du congrès RPGAA annuel, fonction de Sounding Board et médiation entre l'OFAG et les organisations membres du réseau, accompagnement spécialisé dans les différents cercles (Confédération et privé).

Les activités de la plateforme sont soutenues financièrement par les membres et grâce à un contrat de financement (FH) pour la période 2017-2020. L'association est reconnue d'utilité publique depuis décembre 2017.

1.1 Introduction

Le semi-confinement dû au Covid19 a eu des conséquences pour le domaine plus ou moins marquées selon les acteurs et leur type d'engagement. Certains ont été très touchés et doivent à ce jour revoir leurs projets à la baisse en raison du manque d'activités dès mi-mars.

Au sein du bureau CPC, le travail a été effectué majoritairement en homeoffice et la plupart des événements prévus durant le premier semestre ont dû être annulés ou reportés. C'est le cas de l'assemblée générale qui a été reportée à fin août.

La CPC s'est engagée à poursuivre le suivi de la mise en oeuvre du droit sur la santé des végétaux durant cette année de mise en oeuvre également. Le réseau a été informé des nouvelles possibilités de demande de dérogation et ses conséquences pour les ressources génétiques rares dans un article paru dans la newsletter de printemps.

Une communication aux membres comme point de situation actuel sur les dérogations est prévu dans le cadre de l'assemblée générale.

Plusieurs nouveaux visages ont fait leur entrée au sein de la CPC. Au niveau du comité, Franca dell'Avo et Tizian Zollinger ont fait leur apparition suite à l'annonce des départs de Roni Vonmoos-Schaub, président et de Robert Zollinger, vice-président. Leur entrée sera soumise au vote de la prochaine assemblée générale. Le bureau a décidé de créer une place de stage et les entretiens avec les candidats sélectionnés ont été mené en mai. Le bureau est heureux d'accueillir Maximilian Jacobi qui a débuté le 15 juin. Sarah Bögli est en congé maternité depuis le 16 juin et a décidé de nous quitter afin de mieux se consacrer à son nouveau rôle de mère.

Le contrat d'aide financière octroyé par l'OFAG se termine à la fin de cette année et une nouvelle demande est en cours de réalisation. Elle sera déposée à l'OFAG au cours de l'année.

Ci-après sont relatées les activités ayant eu lieu durant le premier semestre 2020, soit du 1^{er} janvier au 30 juin.

Table des matières

1. L'association CPC	2
2. Activités	4
3. Remerciements	6

1.2 Comité

Le comité s'est réuni le 3 mars à Berne afin de décider des affaires courantes et de les coordonner avec le secrétariat. En matinée, le bilan des activités 2019 et les objectifs 2020 ont été discutés entre la responsable du bureau, le président Roni Vonmoos-Schaub et Eva Körbitz.

La composition du comité est soumise à des changements cette année, avec deux départs annoncés lors de l'assemblée générale 2019. Le président a pris des dispositions pour la recherche de nouveaux membres. Les nouveaux candidats sont Franca dell'Avo de GZPK et Tizian Zollinger de Zollinger bio. Les propositions de remplacement seront soumises au vote de l'assemblée générale, reportée à fin août en raison du semi-confinement de Covid19.

Le comité s'est mobilisé pour réaliser une nouvelle demande de financement auprès de l'OFAG dès 2021. Le contrat d'aide financière actuel se termine à la fin de l'année. La demande sera déposée au début de 2^e semestre.

1.3 Le bureau

Il réalise les activités avec un taux de travail total de 90% réparti entre deux collaboratrices, Agnès Bourqui (70%) et Sarah Bögli (20%), selon quatre niveaux:

L'entretien annuel de Sarah Bögli a eu lieu le 30 avril avec la directrice. La révision des comptes fixée au 16 mars avec les réviseurs a dû être annulée. Une autre date a pu être trouvée à fin juillet.

Le bureau a décidé de créer une place de stage et a publié les annonces dès avril. Une quinzaine de candidats a postulé, dont huit ont été sélectionnés. Au terme des entretiens d'embauche, le candidat Maximilian Jacobi a été engagé. Il travaille à un taux de 40-60% depuis le 15 juin et pour une durée prévue d'un an. Nous souhaitons la bienvenue à Maximilian.

Sarah Bögli, dans l'attente d'un heureux événement, a dû réduire son temps de travail progressivement : dès le 6 mai à 50% et dès le 19 mai à

100%. Elle est en congé maternité dès le 16 juin. Sarah a décidé de nous quitter afin de pouvoir mieux se consacrer à son rôle de maman. Nous la remercions chaleureusement pour son bel engagement au sein de la CPC depuis plus de trois ans et nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

Dans le cadre du développement de projets propres, le bureau a déposé une demande d'aide financière au Programme PAN-RPGAA en faveur du projet d'élargissement de la plateforme Fundus Agri-Cultura Alpina aux régions francophones de Suisse. La réponse est en attente. D'autres demandes de financement auprès de fondations sont prévues durant le second semestre.

- Activités de l'association
- Activités financées par le contrat de financement (FH) avec l'OFAG
- Activités liées aux projets PAN faisant l'objet de financements supplémentaires
- Développement de projets propres (activité non financée)

2. Activités

2.1 Consultations publiques et prises de position

Le train d'ordonnances 2020 comprenait des projets de modification de deux ordonnances de l'OFAG. L'une en particulier a fait l'objet d'une prise de position d'un certain nombre d'acteurs RPGAA, dont la CPC.

2.1.1. Ordonnance du DEFR sur la production et la mise en circulation du matériel de multiplication et des plants d'espèces fruitières (Ordonnance du DEFR sur les plantes fruitières)

L'ordonnance règle les exigences relatives au matériel de multiplication végétatif des principales espèces fruitières à pépins et à noyau et du fraisier, destiné à une utilisation professionnelle dans l'agriculture. Les modifications soumises à consultation ont pour objectif de garantir l'équivalence avec le droit de l'UE et proposition est faite de réviser l'ordonnance totalement (avec reformulation du titre).

Le projet montre clairement une volonté de ne pas augmenter les difficultés administratives lors de l'entrée d'une variété dans la liste officielle. Toutefois, comme l'on soulevé certains acteurs comme Jardin Suisse et ProSpecieRara, des simplifications concernant la production et la préparation (p.ex. l'agrément des personnes, l'emballage) devraient être introduites dans l'ordonnance. Et également en faveur des variétés de niche.

La prise de position peut être consultée sur notre site, sous Publications.

2.2 Réseau d'acteurs RPGAA et plateforme d'échanges scientifiques et pratiques

2.2.1. Entretien et développement du réseau CPC

Le réseau CPC met en lien à ce jour 43 membres répartis dans toute la Suisse. L'entretien du réseau et son développement sont réalisés par les moyens suivants: visite des membres, organisation d'évènements pour les acteurs RPGAA, participation aux évènements organisés par les membres, communication et transfert d'information, participation aux séances des groupes de travail du PAN.

La recherche de nouveaux membres a continué et deux organisations ont confirmé leur entrée à la CPC cette année.

Les mesures de la Confédération adoptées en raison du Covid19 dès début mars ont eu des conséquences directes sur les évènements.

2.2.2. Participation à des évènements externes

Dès mi-mars, tous les évènements ont été annulés. C'est le cas du rendez-vous de la plateforme biodiversité dans l'agriculture prévu le 11 mars.

Workshop „Swiss Plant Breeding Center“ de l'OFAG

Cet évènement a eu lieu le 23 janvier et rassemblait les acteurs de la sélection végétale suisse afin de se déterminer sur deux variantes d'un centre de compétences en Suisse.

L'évaluation des discussions de groupes a montré que le centre se démarque du réseau et est préféré. Dans le domaine de l'innovation et des nouvelles technologies, le centre dispose d'avantages par rapport au réseau et produira également ses propres services. En outre, un centre doit également favoriser les synergies et promouvoir ainsi l'existence d'un réseau.

Certaines questions restent en suspens, par exemple sur la forme de la direction, la manière dont le conseil consultatif est constitué et s'il a besoin de son propre laboratoire. Le comité d'experts va maintenant traiter ces questions de manière intensive et fournir un retour d'information aux parties prenantes dans un avenir proche.

Evènement de réseautage Kulinata 2020

En prévision d'une nouvelle édition de Kulinata en septembre 2020, une soirée d'information a eu lieu le 25 février à Berne regroupant les parties prenantes ou intéressées à participer à l'évènement. Cet évènement bernois autour de la durabilité alimentaire permet aux acteurs régionaux de se faire connaître en présentant leurs activités.

Le Forum Sensorik a été approché lors de cet évènement et une collaboration a été envisagée lors de cette nouvelle édition. Toutefois, en raison de la situation incertaine due au Covid19, la CPC a décidé de ne pas s'inscrire cette année.

2.2.3. Promouvoir les échanges scientifiques et pratiques entre acteurs RPGAA

Afin de favoriser les échanges de savoirs et d'enrichir le dialogue, plusieurs évènements sont organisés chaque année: l'excursion, le congrès annuel RPGAA et la visite d'une organisation lors de l'assemblée générale.

Visite du jardin pédagogique de Soleure

La visite du jardin pédagogique ayant lieu dans le cadre de l'assemblée générale du 31 mars, elle a dû être reportée. Cet évènement aura lieu normalement fin août.

Excursion d'été

Le programme de l'excursion a été réalisé avec l'organisation membre Hortus Officinarum autour des plantes médicinales et aromatiques. L'évènement prévu le 2 juin a dû être annulé. Il a été reporté au début juin 2021.

Congrès annuel RPGAA

Le congrès a été fixé au 12 novembre à l'Inforama Rütli de Zollikofen et le programme est en cours de préparation. Le thème choisi cette année est l'agrobiodiversité et la place que tiennent aujourd'hui les anciennes variétés en agroécologie. Des présentations sont prévues au programme, ainsi que des portraits de fermes qui pratiquent cette approche lors d'une seconde partie orientée vers des échanges plus pratiques.

Le projet d'offrir une traduction simultanée au prochain congrès est en train d'être étudié. Une

technologie permettrait de faire des économies de 20%, selon une firme spécialisée dans ce domaine. Cette nouvelle approche ne requiert pas la présence des interprètes sur place. Des appels d'offre sont en cours.

La situation en raison du Covid19 étant instable, il est impossible actuellement de savoir si le congrès pourra avoir lieu physiquement à l'Inforama Rütli ou non. Des offres pour tenir le congrès sous forme de webinaire sont en train d'être étudiées.

2.3 Transfert d'informations provenant de l'OFAG et participation aux séances ad hoc des groupes de travail

L'OFAG peut participer en partie aux séances de comité CPC et à cette occasion transmettre des informations sur les activités et décisions de l'OFAG.

Le nouveau droit sur la santé des plantes, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020, amène des questionnements sur les conséquences pour la conservation de la diversité des plantes cultivées. Le groupe de travail du comité a poursuivi sa collaboration avec Peter Kupferschmid du SPF afin de développer les possibilités de dérogation pour les RPGAA. Suite à ces échanges, le SPF a publié en début d'année le formulaire de demande de dérogation pour le déplacement de matériel végétal qui n'a pas le statut de passeport phytosanitaire. Des dérogations sont possibles pour les ressources génétiques rares, mais uniquement pour la circulation de matériel végétal en Suisse.

Le bureau CPC participe généralement à toutes les séances des groupes de travail organisées par l'OFAG. Ce semestre, la plupart des séances ont été annulées et le bureau n'a participé à aucune séance.

2.4 Communication et transfert d'information au réseau RPGAA

Les moyens de communications de la CPC au réseau des acteurs RPGAA sont multiples : Newsletter, info-emails, annonces-express, site internet ou encore directement lors des séances de groupes de travail ou d'évènements.

2.4.1. Newsletter et annonces d'évènements

Deux Newsletters sont parues : en mars (Newsletter printemps) et en juin (Newsletter été). Les Newsletters sont envoyées par email à un carnet d'adresse contenant à ce jour plus de 180 abonnés. Elles sont également disponibles en continu sur le site internet (www.cpc-skek.ch ->Newsletter). En dehors des articles sur les évènements de la CPC - comme l'assemblée générale - ou d'organisations membres (« Dirty Peaches » de Realisation Schmid, variétés de seigle de Russie), la newsletter informe sur les thèmes actuels en Suisse (délais pour les preneurs de projets PAN, actualités sur les dérogations du droit sur la

santé des plantes) et en Europe (Factsheet « Gene Drives » du SCNAT, Agrobiodiversité) en lien avec les RPGAA.

Des informations importantes provenant du groupe GENRES de l'OFAG ont également transmises (nouvelle base de données RPGAA-SIN).

Les annonces d'évènements RPGAA sont envoyées aux membres chaque fin de mois par email. Dès mars, elles ont fait une pause jusqu'à fin juin.

2.4.2. Website CPC

Les évènements à venir dans le domaine sont également diffusés continuellement sur le site internet. Du contenu a été actualisé.

3. Remerciements

Nous remercions chaleureusement nos membres pour leur soutien et leur fidélité ainsi que l'office fédéral de l'agriculture pour l'aide financière qu'il nous octroie, nous permettant la mise en réseau des acteurs RPGAA.

Nous remercions également toutes les personnes impliquées dans les activités mentionnées.



Vigne ancienne qui évolue sur la façade du monastère des Capucins de Soleure

Rédaction

Agnès Bourqui

Layout:

Maximilian Jacobi

Photo de couverture : 2020 est une année de changement au sein du comité de la CPC avec les départs du président de longue date Roni Vonmoos-Schaub (derrière, 2^e depuis la droite) et du vice-président Robert Zollinger (absent). Et l'entrée du nouveau président Tizian Zollinger (devant à g.) ainsi que celle de Franca dell'Avo (derrière à gauche), nouvelle membre du comité.

Toutes les photos du rapport ont été prises par la CPC.

Berne, le 28 juillet 2020